ligue contre le cancer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact Service de presse Ligue suisse contre le cancer, media@liguecancer.ch
Téléphone direct 031 389 94 01

Date Berne, le 26 novembre 2026

Le TARDOC menace les soins spécialisés aux personnes atteintes de cancer

Depuis l'introduction du tarif ambulatoire TARDOC, des hôpitaux et des cabinets suppriment des offres de soins oncologiques pour les patients. C'est ce que montre une nouvelle enquête de Soins en Oncologie Suisse (SOS). La Ligue contre le cancer soutient les revendications de SOS : il faut trouver une solution pour les tarifs ambulatoires, avant que des lacunes n'apparaissent dans la prise en charge. Sinon, des médicaments coûteux seront administrés sans que l'accompagnement nécessaire à leur efficacité soit financé.

Pour les patientes et patients atteints de cancer, le personnel infirmier spécialisé en oncologie compte parmi les interlocuteurs les plus importants au quotidien lors du traitement. Il signale les effets secondaires possibles, détecte les complications à un stade précoce et assure un accompagnement après la fin du traitement aigu. Le nouveau tarif TARDOC met ces prestations essentielles sous forte pression.

Soins en Oncologie Suisse (SOS) a mené une enquête auprès de 115 infirmières et infirmiers en oncologie de Suisse alémanique, qui met en lumière les problèmes actuels. À cause du TARDOC, des hôpitaux suppriment déjà des prestations fournies par le personnel infirmier, comme les consultations de soins ou les consultations téléphoniques, ou confient ces tâches au service médical. D'autres suspensions menacent dans les mois à venir, par exemple dans l'accompagnement des thérapies orales, la gestion des symptômes ou le suivi. 19 % des personnes interrogées ont déjà abandonné des projets prévus, comme des consultations consacrées à la douleur ou au suivi des séquelles.

Les thérapies innovantes nécessitent un accompagnement

La Ligue contre le cancer s'engage en faveur d'un accès équitable aux thérapies innovantes pour les personnes touchées par le cancer en Suisse. Ces thérapies sont très complexes et coûteuses. Elles ne sont efficaces que si elles sont correctement administrées. Si les les personnes malades ne sont pas suivis par du personnel infirmier spécialisé, ils risquent d'interrompre leur traitement sans nécessité. Nombre de ces traitements ont lieu aujourd'hui en ambulatoire ou à domicile. Ils durent souvent longtemps et provoquent des effets secondaires multiples. Dans les faits et en particulier pour l'accompagnement des thérapies orales, cette prestation n’est plus financée sous le TARDOC. Une rémunération insuffisante entraîne une baisse de la qualité des soins pour les patientes et patients.

La Ligue contre le cancer soutient les revendications de Soins en Oncologie Suisse
C'est pourquoi la Ligue contre le cancer soutient les revendications de Soins en Oncologie Suisse. La baisse annoncée pour 2027 ne doit pas entrer en vigueur tant qu'aucune solution n'a été trouvée pour les soins infirmiers spécialisés en oncologie. Le conseil, l'information, la gestion des effets secondaires, l'évaluation clinique et la coordination doivent figurer dans le TARDOC de manière appropriée et être rémunérés à hauteur de leurs coûts. Une solution transitoire est nécessaire pour préserver les offres existantes. Les partenaires tarifaires, la Confédération et les cantons portent une responsabilité commune : garantir des soins oncologiques ambulatoires sûrs et de qualité.

Vers le communiqué de presse et la prise de position de Soins en Oncologie Suisse

*La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les personnes atteintes d'un cancer ou l'ayant été et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée en faveur de la prévention, du dépistage et de la recherche oncologique indépendante. Organisation nationale, elle chapeaute les 18 ligues cantonales et régionale et l'association faîtière Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. www.liguecancer.ch*